

CRITM LE CRITM ET SES PROGRAMMES 2026-2027

Le Consortium de recherche et d'innovation en transformation métallique (CRITM) est un regroupement sectoriel de recherche industrielle qui offre un accompagnement stratégique et de l'aide financière pour que les entreprises et les institutions de recherche initient des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D). Par ses programmes de financement, le CRITM vise à susciter l'innovation et à créer de la richesse pour le Québec.

Ce document présente les programmes du CRITM et leurs principales caractéristiques. Un tableau comparatif se trouve à la toute fin du document.

Les informations présentées peuvent varier en fonction des programmes et des normes en vigueur au moment de la consultation. En tout temps, les normes et directives du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et d'Investissement Québec prévalent sur celles de ce document.

Programmes

Programmes Entreprises

AMORCE (nouvelle collaboration)

INNOV-R PME (réduction des GES)

PARTENAR-IA (intelligence artificielle)

SI²TEC (économie circulaire)

SECTEURS STRATÉGIQUES

MCS (minéraux critiques et stratégiques)

RÉSEAU MCS (Filières MCS)

Programmes Organismes de recherche

PSO (soutien aux organismes de R&D)

PSO - SST (Santé et sécurité)

INNOV-R (réduction des GES)

MCS (minéraux critiques et stratégiques)

RÉSEAU MCS (Filières MCS)

IQ (Commercialisation)

Pour être éligible à un financement CRITM, voici quelques règles d'admissibilité :

- Les projets doivent être associés aux métaux, tels que, par exemple, l'acier, l'aluminium ou les autres métaux listés comme des minéraux critiques et stratégiques (MCS) par le Gouvernement du Québec (nickel, titane, magnésium, cuivre, zinc, terres rares et autres). Certains projets peuvent également impliquer d'autres substances non métalliques essentielles aux procédés métallurgiques ou identifiées comme étant des MCS;
- Les partenaires doivent être membres du CRITM et être associés à l'un des secteurs de la transformation métallique. Les secteurs ciblés vont de l'extraction et la concentration du minerai jusqu'au produit fini (en passant par la production primaire et la 1^{ère}, 2^e et 3^e transformation) sans oublier le recyclage;
- Le projet doit être en lien avec un ou plusieurs axes de recherche du CRITM (voir ci-dessous).

Axes de recherche



Développement de procédés de transformation



Réduction de l'empreinte écologique (écoresponsabilité)



Conception de produits métalliques avancés



Innovation numérique

PSO



Soutien aux organismes de R&D pour la mise en place de recherches collaboratives. Normes adaptées en fonction de la taille des entreprises impliquées. Appels à projets trois fois par an.

PSO PME

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet (sur 3 ans)
- Taux de financement de 40 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise (PME) et un organisme de recherche (présence de grande entreprise acceptée)
- Jusqu'à 80 % de financement public

PSO Grande entreprise

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet (sur 3 ans)
- Taux de financement de 20 % des dépenses admissibles
- Minimum une grande entreprise et un organisme de recherche (absence de PME)
- Jusqu'à 60 % de financement public

PSO - INNOVATION SANTÉ ET SÉCURITÉ



Le programme PSO - Innovation Santé et Sécurité en collaboration l'IRSST vise à soutenir les projets qui comportent des efforts importants reliés à la protection de la santé et à la sécurité des travailleuses et travailleurs.

- Aide maximale de 200 000 \$
- Taux de financement de 80 % des dépenses admissibles (40 % CRITM + 40 % IRSST)
- Minimum une entreprise (PME) et un organisme de recherche (présence de grande entreprise acceptée)
- Jusqu'à 80 % de financement public

AMORCE



Pour une nouvelle collaboration entre une start-up ou une PME avec un centre de recherche. Subvention pour rembourser une partie de l'offre de services de l'organisme de recherche. Demandes possibles en tout temps.

- Jusqu'à 10 000 \$ de financement
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise (start-up ou PME) avec une université, CCTT ou centre de recherche
- Réponse au demandeur dans un délai de 15 jours ouvrables

MCS



Programme de soutien à la R&D pour l'extraction, la transformation et le recyclage des minéraux critiques et stratégiques (MCS). Normes adaptées en fonction du type de requérant.

MCS Volet 1 - CCTT et OBNL

- Aide maximale de 500 000 \$ par projet (sur 3 ans)
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles (espèces)
- Minimum une entreprise et un CCTT ou OBNL de R&D
- Jusqu'à 80 % de financement public

MCS Volet 2 - Entreprise

- Aide maximale de 500 000 \$ par projet (sur 2 ans)
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles (espèces)
- Jusqu'à 80 % de financement public

PARTENAR-IA



Pour des projets d'innovations permettant le développement, la commercialisation ou l'adoption de technologies d'intelligence artificielle (IA) et de technologies quantiques.

PARTENAR-IA

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet
- Taux de financement de 35 % des dépenses admissibles
- Minimum deux entreprises (dont 1 PME et 1 startup)
- Jusqu'à 75 % de financement public



Pour soutenir la symbiose industrielle au Québec dans une optique d'économie circulaire et d'optimisation de la performance environnementale des entreprises.

SI²TEC Projet R&D

- Aide maximale de 500 000 \$ par projet
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles
- Minimum de deux entités admissibles dont obligatoirement une PME
- Jusqu'à 75 % de financement public
- Projet de maturité technologique 6 ou plus (NMT ou TRL)

SI²TEC Étude de faisabilité

- Aide maximale de 75 000 \$ par étude
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise ou un OBNL
- Jusqu'à 70 % de financement public



Pour la recherche industrielle collaborative ayant un potentiel de réduction des émissions de GES au Québec. Normes adaptées selon la présence ou non de co-financement.

INNOV-R Voie régulière

- Aide maximale de 1 500 000 \$ par projet sur 3 ans
- Taux de financement de 40 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise et une université, CCTT ou centre de recherche
- Jusqu'à 80 % de financement public

INNOV-R PME

- Aide maximale de 450 000 \$
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles
- Minimum une PME + une entité admissible
- Jusqu'à 50 % de financement public

INNOV-R Voie express

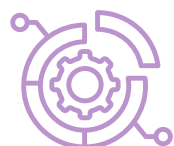
- Aide maximale de 499 999 \$ par projet sur 3 ans
- Taux de financement de 50 % des dépenses admissibles
- Minimum une entreprise et une université, CCTT ou centre de recherche
- Pas de co-financement public possible



Pour soutenir des projets de recherche et d'innovation collaboratifs afin de développer des connaissances communes liées à la mise en valeur des filières de MCS au Québec.

- Aide maximale de 1 000 000 \$ par projet sur 3 ans
- Taux de financement de 70 % des dépenses admissibles
- Minimum de quatre entités admissibles dont au moins deux organismes de recherche et deux entreprises
- Jusqu'à 80 % de financement public

SECTEURS STRATÉGIQUES



Pour soutenir des projets aux fins de développement ou de commercialisation de solutions innovantes dans des secteurs stratégiques.

- Aide maximale de 1 000 000 \$ par projet
- Taux de financement de 35 % des dépenses admissibles
- Minimum deux entreprises (dont 1 PME et 1 startup)
- Jusqu'à 75 % de financement public

Le CRITM peut agir en tant qu'entité d'accompagnement ou référente pour certains programmes d'Investissement Québec (www.investquebec.com).



Fonds d'investissement Eurêka

- Stimule la commercialisation des innovations issues de la recherche publique québécoise par des investissements permettant le développement de nouvelles entreprises technologiques innovantes.

Impulsion

- Aide les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance à avoir accès à du capital d'investissement au stade de l'amorçage

CRITM PROGRAMMES - ENTREPRISES

Programmes	Volet (si applicable)	Porteur principal du projet	Durée maximale des projets	Éligibilité des entreprises canadiennes, étrangères ou d'associations industrielles	Nombre minimal d'entreprises partenaires	Nombre minimal d'organismes de recherche (universités, CCTT ou centres de recherche)	Taux de subvention maximal du CRITM (% des dépenses admissibles)	Contribution industrielle minimale aux dépenses du projet	Cumul maximum des fonds publics par projet	Financement maximum du CRITM par projet	Prochaines dates limites
Programme CRITM											
AMORCE Nouvelle collaboration		Entreprise	12 mois	Comme 3 ^e entreprise	1 PME ou start-up	1	70%	20%	80 %	10 000 \$	En continu
Programmes MEIE											
INNOV-R Réduction des GES	PME	1 PME	24 mois	Comme 2 ^e ou 3 ^e entreprise	2 (dont 1 PME)	0	50%	50%	50 %	450 000 \$	Lettre d'intention : 22 septembre 2026 Demande finale : 2 novembre 2026
PARTENAR-IA Intelligence artificielle		Entreprise	24 mois	Comme 3 ^e entreprise	2 et +	2 et +	35%	25%	75%	1 500 000 \$	À venir
SECTEURS STRATÉGIQUES		Entreprise	24 mois	Comme 3 ^e entreprise	2 et +	0	35%	25%	75%	1 000 000 \$	À venir
SPTEC Économie circulaire	Études	Entreprise	24 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	0	50%	30%	70%	75 000 \$	À venir
Programmes MRNF											
MCS Minéraux critiques et stratégiques	Entreprise	Entreprise	24 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	0	70%	20%	80%	500 000 \$	Lettre d'intention : 11 septembre 2026 Demande finale : 23 octobre 2026
RÉSEAU MCS		Entreprise ou institution de recherche	36 mois	Comme 3 ^e entreprise ou centre de recherche	2 et +	2 et +	70%	20%	80%	1 000 000 \$	À venir

- Les programmes ayant comme porteur un organisme de recherche sont à la page suivante



Jean-François St-Cyr, Directeur de programmes
 (418) 446-7187  jfstcy@critm.ca

Olivier A. Sadoung Noubossie, Chargé de programmes
 oa.sadoung@critm.ca

Partenaire financier:



Guides de programmes et formulaires: <https://www.critm.ca/programmes>

CRITM PROGRAMMES - ORGANISMES DE RECHERCHE

Programmes	Volet (si applicable)	Porteur principal du projet	Durée maximale des projets	Éligibilité des entreprises canadiennes, étrangères ou d'associations industrielles	Nombre minimal d'entreprises partenaires	Nombre minimal d'organismes de recherche (universités, CCTT ou centres de recherche)	Taux de subvention maximal du CRITM (% des dépenses admissibles)	Contribution industrielle minimale aux dépenses du projet	Cumul maximum des fonds publics par projet	Financement maximum du CRITM par projet	Prochaines dates limites
Programmes MEIE											
INNOV-R Réduction des GES	Voie régulière	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1	40%	20%	80%	1 500 000 \$ (500 000 \$ par an)	À venir
	Voie express	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1	50%	50%	50% (sans co-financement)	499 999 \$	À venir
PSO Soutien aux organismes R&D	PME	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1 PME	1	40%	20%	80%	1 500 00 \$ (500 000 \$ par an)	23 octobre 2026 19 février 2027
	Grande entreprise	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1	20%	40%	60%	1 500 000 \$	23 octobre 2026 19 février 2027
PSO - Innovation Santé et Sécurité		Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1 PME	1	80%	20%	80%	200 000 \$	Lettre d'intention : 2 octobre 2026 Demande finale : 20 novembre 2026
Programmes MRNF											
MCS Minéraux critiques et stratégiques	CCTT et OBNL	Organisme de recherche	36 mois	Comme 2 ^e entreprise	1	1 CCTT ou OBNL	70%	20%	80%	500 000 \$	Lettre d'intention : 11 septembre 2026 Demande finale : 23 octobre 2026
RÉSEAU MCS		Entreprise ou institution de recherche	36 mois	Comme 3 ^e entreprise ou centre de recherche	2 et +	2 et +	70%	20%	80%	1 000 000 \$	À venir



Le CRITM peut agir en tant qu'entité d'accompagnement ou référente pour certains programmes d'Investissement Québec (www.investquebec.com).



Jean-François St-Cyr, Directeur de programmes
 (418) 446-7187  jfstcy@critm.ca

Olivier A. Sadoung Noubossie, Chargé de programmes
 oa.sadoung@critm.ca

Partenaire financier:



Guides de programmes et formulaires: <https://www.critm.ca/programmes>